

## Introduction

### Ce : un outil polyvalent

Ce, la forme courte et aujourd’hui clitique des pronoms démonstratifs « neutres » du français, à côté de *ceci* et *cela* (Sandfeld 1965 : 258), est un terme grammaticalement intrigant. Des emplois relativement diversifiés (devant les mots en *qu-* ; composant d’une lexie figée avec quelques formes en *-ant*, voire avec *être* pour la constitution du présentatif ; régime de certaines prépositions, etc.), mais pour lesquels sa présence est contrainte, sa consistance sémantique faible, voire nulle, poussent à le traiter comme un simple « relais formel », une sorte de cheville grammaticale à la fois nécessaire mais insignifiante. Tel ne peut pourtant être l’avis du grammairien, pour lequel toute forme de la langue, aussi creuse qu’elle paraisse, mérite d’être examinée. C’est pourquoi le présent numéro, qui fait suite à un volume de la revue *Langue Française* intitulé « *Ce* : syntaxe et sémantique » (Kuyumcuyan & Theissen 2020), entend revenir sur les emplois de *ce* en français. Sans trop forcer les choses, ceux-ci peuvent être répartis en deux catégories : ceux relevant de la grammaire interne de la phrase, voire de la proposition ; ceux qui, au contraire, s’insèrent à la charnière des propositions ou des phrases, c’est-à-dire au niveau du « texte ». D’où la présentation en diptyque qui a été adoptée, et qui rend compte de ce que « fait » *ce* en français à ces deux niveaux : en grammaire de la phrase d’un côté, en linguistique du texte de l’autre.

En grammaire de phrase (1<sup>ère</sup> partie : « *Ce* en grammaire du français : substitution et accord »), l’ensemble des contributions s’accordent à reconnaître à *ce*, en dépit ou en raison de sa légèreté sémantique et prosodique, une place charnière. En effet, bien que le pronom en question soit réputé d’étude difficile, tous les articles qui décrivent sa place en font plutôt un élément « facilitateur », une sorte de convertisseur ou de joncteur interchangeable dans des situations où des termes de la phrase accusent, pour ainsi dire, une disparité, comme une non-coïncidence ; que celle-ci affecte le nombre, la sémantique ou l’indexation énonciative des constituants en présence. Pour s’aventurer un peu dans la néologie grammaticale chère à Damourette et Pichon (1911-1940), on pourrait caractériser son rôle comme celui d’un « concordanciel », un mot-outil dont la présence servirait à arrondir les angles ou aplatisir les niveaux de façon à tempérer le jeu entre les groupes syntaxiques qu’il articule effectivement. La grammaire n’a que des mots très généraux et souvent métaphoriques

pour désigner ce genre d'outil, qui aident à résoudre, de manière économique – « élégante », comme disent les mathématiciens – des sortes d'entorses intrinsèques à la langue, comme générées par son propre système : *particule*, *pivot*, *cheville*, *embrayeur*... Peu importe le nom, pourvu qu'on décrive la chose, d'autant qu'il ne s'agit pas ici de discuter de la catégorisation de *ce* – de ce qu'il est – mais de ce qu'il *fait*, et plus précisément de ce qu'il fait en « grammaire de la phrase » ; car pour ce qui est de celle du « texte » – les compositions lexicales à fonction cohésive où il s'intègre – la question est abordée dans la seconde partie du numéro. Pour schématiser, on pourrait dire que la « polyvalence » de *ce* s'illustre dans la présente livraison de *Studii de linguistica* par son rôle de particule d'abord, par son statut de constituant de connecteur ensuite.

Le premier volet de la première partie, en mettant en regard les substituts possibles de *ce*, à savoir *chose* dans les pseudo-clivées (C. Benninger et M.-N. Roubaud) et *il* devant *être* (J.-P. Seghi), s'attache à cerner les particularités respectives des uns et des autres, contribuant ainsi à éclairer la phisiognomie propre de notre particule vedette.

L'étude d'E. Tourrette illustre une autre facette énigmatique du pronom *ce*. Consacrée à la résolution des problèmes d'accord verbal, en s'appuyant sur des phrases attestées en français moderne comme en français classique, qui combinent un sujet singulier et un attribut pluriel, elle permet de mettre en lumière le rôle tout à fait particulier du pronom *ce* dans cette configuration.

Cette première partie s'achève sur les investigations de D. Capin qui portent sur la présence de *ce* dans les incises et incidentes en français médiéval. Son étude met en lumière – là encore ou là aussi – la variabilité remarquable de ce terme... invariant.

Pour ce qui est des emplois regroupés dans la seconde partie de ce volume et intitulée « *Ce* dans les lexies figées : comment une anaphore configurer un connecteur », il faut en réalité user de circonspection pour rassembler les lexies qui le comportent, et qui présentent autant de points communs que de divergences, étant donné les autres composants dont elles sont constituées, à savoir, pour les lexies observées ici, *et* ou *sur* – *et ce*, *sur ce* (contributions de M. Bilger et de C. Vaguer & M. Kahloul) – d'une part ; formes en *-ant* de *faire* et *dire* d'autre part – *ce faisant* / *ce disant* (article de C. Amourette). Ces tours et quelques autres sont ensuite, dans la contribution de O. Schneider-Mizony, passés au crible de leur traduction en allemand, de manière à dégager, grâce à la méthode contrastive, quelques-unes des particularités de ces tours propres au français. Même une relative, fût-elle « pseudo-périphrastique » (Kuyumcuyan 2011), peut le cas échéant fonctionner comme connecteur. Ainsi en est-il de *ce qui revient à dire* qu'H. Vassiliadou, dans sa contribution, résitue au milieu des marqueurs de même famille « *(W) revient à dire* », en démontrant

d'abord son statut d'unité phraséologique et en précisant ensuite ses conditions d'emploi. Enfin, la dernière contribution de cette seconde partie, proposée par F. Lafontaine & F. Sabio, partage avec la première l'intérêt porté à *et ce* et se place comme elle dans le cadre théorique de *l'approche pronominale*. Cependant, la méthode quantitative utilisée grâce à la linguistique outillée appliquée à de vastes corpus écrits et oraux permet d'interroger le comportement syntaxique de l'ensemble des occurrences désigné par *EC* (*et + ce/ ceci/ cela/ ça*).

Un article *varia* vient clore le numéro. Marianna Pozza y traite d'expressions métaphoriques dans quelques langues indo-européennes anciennes.

## Références bibliographiques

- Bonnard, H., Régnier, C. (1993), *Petite grammaire de l'ancien français*, 4<sup>ème</sup> édition, Magnard, Paris.
- Damourette, J., Pichon, É. (1911-1940), *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*, D'Artrey, Paris.
- Kuyumcuyan, A. (2011), « Syntaxe et sémantique du relatif de liaison en français moderne », *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte*, Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 897, p. 187-204.
- Kuyumcuyan, A., Theissen, A. (éds) (2020), *Langue française*, 205 (Ce : syntaxe et sémantique).
- Sandfeld, Kr. (1965), *Syntaxe du français contemporain. I : Les pronoms*, Droz, Genève.

Anne Theissen  
Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa  
theissen@unistra.fr

Annie Kuyumcuyan  
Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa  
kuyumcuyan@unistra.fr